



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	11-0058-5	<b>Numéro de version:</b>	10.00
<b>Date de révision:</b>	08/05/2026	<b>Annule et remplace la version du :</b>	31/07/2025

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Hot Melt Adhesive 3764-AE, 3764-PG, 3764-TC, 3764-Q, 3764-B

#### Numéros d'identification de produit

62-3764-9132-0      62-3764-9330-0      62-3764-9531-3

7100008178      7000000884      7000000885

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Adhésif.

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** SER-productstewardship@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

#### CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

**2.2. Eléments de l'étiquette****Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

**AUTRES INFORMATIONS:****Dangers supplémentaires (statements):**

EUH210 La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

EUH208 Contient Anhydride maléique. Peut produire une réaction allergique.

**Précaution - Extra:**

Eviter le contact avec l'adhésif extrudé à chaud ou avec l'embout de l'applicateur. Eviter l'exposition directe des yeux aux vapeurs. En cas de contact de la peau/des yeux avec de l'adhésif chaud, rincer immédiatement à l'eau froide et couvrir avec une gaze stérile. Ne pas tenter de retirer l'adhésif. Faire soigner la brûlure par un médecin.

61% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

**2.3 .Autres dangers**

Peut provoquer des brûlures.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

**3.2. Mélanges**

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	(N° CAS) 24937-78-8	< 49	Substance non classée comme dangereuse
Résine hydrocarburée	(N° CAS) 152698-66-3	< 31	Substance non classée comme dangereuse
Polymère anhydride maléique-éthylène	(N° CAS) 9006-26-2	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Cire de paraffine	(N° CAS) 8002-74-2 (N° CE) 232-315-6 (N° REACH) 01-2119488076-30	1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	(N° CAS) 6683-19-8 (N° CE) 229-722-6 (N° REACH) 01-2119491301-46	0,5 - 1,5	Substance non classée comme dangereuse
Acétate de vinyle	(N° CAS) 108-05-4 (N° CE) 203-545-4	< 0,3	Liq. inflam. 2, H225 Tox. aigüe 4, H332 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H335 Nota D

			Tox.aquatique chronique 3, H412
Anhydride maléique	(N° CAS) 108-31-6 (N° CE) 203-571-6	< 0,001	EUH071 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. resp. 1, H334 Sens. de la peau 1A, H317 STOT RE 1, H372

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

#### Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Anhydride maléique	(N° CAS) 108-31-6 (N° CE) 203-571-6	(C >= 0.001%) Sens. de la peau 1A, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

## Décomposition dangereuse ou sous-produits

### Substance

Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Vapeurs ou gaz irritants

### Condition

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

**Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Acétate de vinyle	108-05-4	VLEPs France	VLEP(8 hours):17.6 mg/m <sup>3</sup> (5 ppm); VLCT(15 minutes):35.2 mg/m <sup>3</sup> (10 ppm)	Effet cancérigène suspecté .
Anhydride maléique	108-31-6	VLEPs France	VLCT (15 minutes): 1 mg/m <sup>3</sup>	Risque d'allergie
Cire de paraffine	8002-74-2	VLEPs France	VLEP (8 heures) (fumées): 2 mg/m <sup>3</sup>	

VLEPs France : Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

**Valeurs limites biologiques**

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

**Les procédures de surveillance recommandées:** Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

**8.2. Contrôles de l'exposition:****8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)****Protection des yeux/du visage:**

Aucun requis.

**Protection de la peau/la main**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	>.3	=> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

**Normes applicables / Standards**

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

**Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

**Dangers thermiques**

Porter des gants anti-chaaleur lors de la manipulation de cette matière pour éviter des brûlures thermiques.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser des gants testés selon la norme EN 407

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

<b>Etat physique:</b>	Solide
<b>Aspect physique spécifique: :</b>	Solide cireux
<b>Couleur</b>	blanc
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Inflammabilité</b>	Non applicable.
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Point d'éclair:</b>	267,8 °C [ <i>Méthode de test: COC</i> ] [ <i>Conditions: Conditions: ASTM D-9272</i> ]
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>pH</b>	<i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i>
<b>Viscosité cinématique</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Hydrosolubilité</b>	Nulle
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Pression de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité</b>	0,95 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité relative</b>	0,95 [ <i>Réf. Standard :Eau = 1</i> ]
<b>Densité de vapeur relative</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Caractéristiques des particules</b>	<i>Non applicable.</i>

### 9.2. Autres informations:

#### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

**Composés Organiques Volatils**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Taux d'évaporation:**

*Non applicable.*

**Masse moléculaire:**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Teneur en matières volatiles:**

0 % en poids

**Teneur en solides:**

100 %

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

### 10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

#### Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau:

Pendant le chauffage, des brûlures thermiques peuvent apparaître avec des signes / symptômes qui peuvent inclure une douleur intense, une rougeur et un gonflement et une destruction des tissus.

#### Contact avec les yeux:

Brûlures d'origine thermique : les symptômes peuvent inclure une forte douleur, rougeur, gonflement et destruction des tissus.

#### Ingestion:

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

#### Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Polymère anhydride maléique-éthylène	Cutané	Lapin	LD50 > 7 940 mg/kg
Polymère anhydride maléique-éthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Cire de paraffine	Cutané	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,95 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Rat	LD50 > 10 250 mg/kg
Acétate de vinyle	Cutané	Lapin	LD50 2 320 mg/kg
Acétate de vinyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11,3 mg/l
Acétate de vinyle	Ingestion	Rat	LD50 2 920 mg/kg
Anhydride maléique	Cutané	Lapin	LD50 2 620 mg/kg
Anhydride maléique	Ingestion	Rat	LD50 1 030 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polymère anhydride maléique-éthylène	Lapin	Aucune irritation significative
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de vinyle	Lapin	Irritation minimale.
Anhydride maléique	Homme et animal	Corrosif

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polymère anhydride maléique-éthylène	Lapin	Moyennement irritant
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Lapin	Moyennement irritant
Acétate de vinyle	Lapin	Moyennement irritant
Anhydride maléique	Lapin	Corrosif

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Cire de paraffine	Cochon	Non-classifié

	d'Inde	
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Homme et animal	Non-classifié
Acétate de vinyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Anhydride maléique	Multipl <span>es</span> esp <span>èces</span> animales.	Sensibilisant

### Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Anhydride maléique	Humain	Sensibilisant

### Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Cire de paraffine	In vitro	Non mutagène
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	In vitro	Non mutagène
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	In vivo	Non mutagène
Acétate de vinyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acétate de vinyle	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Anhydride maléique	In vivo	Non mutagène
Anhydride maléique	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

### Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Multipl <span>es</span> esp <span>èces</span> animales.	Non-cancérogène
Acétate de vinyle	Ingestion	Multipl <span>es</span> esp <span>èces</span> animales.	Cancérogène
Acétate de vinyle	Inhalation	Rat	Cancérogène

### Toxicité pour la reproduction

#### Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 688 mg/kg/jour	2 génération
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 688 mg/kg/jour	2 génération
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Multipl <span>es</span> esp <span>èces</span> animales.	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogén <span>ès</span> e
Acétate de vinyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 140 mg/kg/jour	2 génération
Acétate de vinyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 140 mg/kg/jour	2 génération
Acétate de vinyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 700 mg/kg/jour	2 génération
Acétate de vinyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,7 mg/l	Pendant l'organogén <span>ès</span> e

Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 140 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse

### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétate de vinyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Acétate de vinyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Anhydride maléique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polymère d'acétate de vinylethylène (EVA)	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 000 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système hématopoïétique   Foie   système immunitaire   la peau   Système endocrine   os, dents, ongles et / ou les cheveux   muscles   Système nerveux   des yeux   Rénale et / ou de la vessie   Système respiratoire   système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	2 années
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Foie	Non-classifié	Chien	NOAEL 302 mg/kg/jour	90 jours
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	système hématopoïétique   Système nerveux   Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Système auditif   des yeux	Non-classifié	Chien	NOAEL 302 mg/kg/jour	90 jours
Acétate de vinyle	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiplés espèces animales.	NOAEL 0,2 mg/l	104 semaines

Acétate de vinyle	Inhalation	Coeur   système hématopoïétique   Foie   Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,1 mg/l	104 semaines
Acétate de vinyle	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,07 mg/l	120 jours
Acétate de vinyle	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Multipl es espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	3 Mois
Acétate de vinyle	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Multipl es espèces animales.	NOAEL 2,1 mg/l	104 semaines
Acétate de vinyle	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Souris	NOAEL 3,5 mg/l	3 Mois
Acétate de vinyle	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	LOAEL 684 mg/kg/jour	3 Mois
Acétate de vinyle	Ingestion	système hématopoïétique   Système nerveux   Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 235 mg/kg/jour	104 semaines
Acétate de vinyle	Ingestion	système immunitaire   Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 950 mg/kg/jour	3 Mois
Acétate de vinyle	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 235 mg/kg/jour	104 semaines
Anhydride maléique	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,0011 mg/l	6 Mois
Anhydride maléique	Inhalation	Système endocrine   système hématopoïétique   Système nerveux   Rénale et / ou de la vessie   Coeur   Foie   des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,0098 mg/l	6 Mois
Anhydride maléique	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maléique	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 250 mg/kg/jour	183 jours
Anhydride maléique	Ingestion	Coeur   Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	183 jours
Anhydride maléique	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maléique	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Chien	NOAEL 60 mg/kg/jour	90 jours
Anhydride maléique	Ingestion	la peau   Système endocrine   système immunitaire   des yeux   Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	80 jours

### Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

## Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	24937-78-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Résine hydrocarburée	152698-66-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Polymère anhydride maléique-éthylène	9006-26-2	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Cire de paraffine	8002-74-2	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	EC50	>1 000 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	>10 000 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Puce d'eau	Point final non atteint	24 heures	EC50	>100 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC50	>100 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Ver rouge	Expérimental	56 jours	NOEC	>=1 000 mg/kg (poids sec)
Acétate de vinyle	108-05-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	8,9 mg/l
Acétate de vinyle	108-05-4	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	2,4 mg/l

Acétate de vinyle	108-05-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	9,2 mg/l
Acétate de vinyle	108-05-4	Vairon de Fathead	Expérimental	34 jours	NOEC	0,551 mg/l
Acétate de vinyle	108-05-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,2 mg/l
Acétate de vinyle	108-05-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,32 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	44,6 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	75 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Algues vertes	Produit d'hydrolyse	72 heures	ErC50	74,4 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Puce d'eau	Produit d'hydrolyse	48 heures	EC50	93,8 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	10 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Algues vertes	Produit d'hydrolyse	72 heures	ErC10	11,8 mg/l

## 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	24937-78-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Résine hydrocarburée	152698-66-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère anhydride maléique-éthylène	9006-26-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Cire de paraffine	8002-74-2	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	40 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	5 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Expérimental Biodégradation	26 jours	Percent degraded	45.2 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Modelé Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	2.06 Années (t 1/2)	Episuite™
Acétate de vinyle	108-05-4	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	90 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Anhydride maléique	108-31-6	Produit d'hydrolyse Biodégradation	25 jours	évolution dioxyde de carbone	>90 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Anhydride maléique	108-31-6	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	0.37 minutes (t 1/2)	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	24937-78-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Résine hydrocarburée	152698-66-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère anhydride maléique-éthylène	9006-26-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cire de paraffine	8002-74-2	Modèle Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	10.2	Episuite™
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<2.3	OECD305-Bioconcentration
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Modèle Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	22.7	
Acétate de vinyle	108-05-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.73	
Anhydride maléique	108-31-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.61	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Modèle Mobilité dans le sol	Koc	10 000 000 000 l/kg	Episuite™

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

**12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne**

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

**12.7. Autres effets indésirables**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de

carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	<b>Transport routier (ADR)</b>	<b>Transport aérien (IATA)</b>	<b>Transport maritime (IMDG)</b>
<b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
<b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>Température de régulation</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>Température critique</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
<b>Code de classification ADR</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

<b>Code de ségrégation IMDG</b>	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
---------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Identifiant(s)</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Acétate de vinyle	108-05-4	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Acétate de vinyle	108-05-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

#### DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1  
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2  
Aucun

#### Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

#### Tableau des maladies professionnelles

66	Rhinite et asthmes professionnels
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les

substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Liste des notes pertinentes

Nota D	Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)».
--------	--

### Raison de la révision:

Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.  
 Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.  
 Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.  
 Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.  
 Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.  
 OEL Reg Agency Desc - L'information a été modifiée.  
 Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.  
 Section 8: Protection de la peau - gants recommandés - L'information a été ajoutée.  
 Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.  
 Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.  
 Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.  
 Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.  
 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
 Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.  
 Section 14 Code de classification - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
 Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.  
 Section 14 Température de régulation - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
 Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.

- Section 14 Température critique - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.  
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.  
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.  
Section 14 Groupe d'emballage - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.  
Section 14 Règlements - Titre principal - L'information a été supprimée.  
Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.  
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.  
Section 14 Précautions particulières - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
Section 14 Transport en vrac - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.  
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.  
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.  
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.  
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des Notes pour tous les composants du matériau donné. - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**